

À MARGES, DANS LA DRÔME (26), DEUX NOUVEAUX BÂTIMENTS CHAIR

Deux chaudières à biomasse pour Baptiste Dumoulin

Il aura fallu quatre ans à Baptiste, Benjamin et Gilles Dumoulin pour mener à bien le projet de création de deux bâtiments de 1500 m² chacun avec la mise en place d'une énergie renouvelable pour remplacer le gaz. Ils ont installé deux chaudières à biomasse de 500 kW chacune pour chauffer l'ensemble du site d'élevage. Ils ont également créé une salle de communication pour faire découvrir leur métier au public.



Les deux bâtiments « tunnels » de 1500 m² construits par la société Serupa.

C'est Gilles Dumoulin, le père, qui a initié le site d'élevage avicole d'une surface actuelle de 5280 m² répartis en quatre bâtiments. Les deux premiers ont été construits respectivement en 1999 (1080 m²) et en 2012 (1200 m²). C'est pour l'arrivée de Baptiste au sein de l'exploitation, et de son frère Benjamin par la suite, que deux bâtiments de 1500 m² ont vu le jour en 2018 et ainsi permettre à la 5^e génération d'agriculteurs d'avoir un avenir.

UN SITE OUVERT AU PUBLIC

« Les poulaillers disposent des dernières technologies actuelles que ce soit au niveau de l'éclairage ou au niveau sanitaire avec une dalle bétonnée au sol. Ils sont adaptés à toute sorte de poussins, conçus et étudiés pour le confort des volailles avec un nouveau système de chauffage. La société Duc, filiale de Plu-

De gauche à droite Benjamin, Gilles et Baptiste Dumoulin et leurs compagnes respectives.

kon Food Group, nous a fait confiance et a permis de donner une autre dimension à notre exploitation et d'installer nos deux fils », indique Gilles Dumoulin.

Il aura fallu quatre ans aux éleveurs pour mener à bien leur projet. Le soutien de leurs compagnes respectives sera très

important comme ils aiment à le mentionner. En effet, le dossier est compliqué. Il nécessite des travaux de la part de la commune, une autorisation d'exploitation avec la création d'un chemin privé qui débouche sur une route départementale adaptée au transport des poids lourds. « La commune a facilité l'instruction des dossiers et le renforcement du réseau électrique. Il est important d'apporter son soutien à de jeunes agriculteurs », affirme Jean-Louis Morin, maire de Marges.

Une fois les permis de construire en poche, les éleveurs ont fait appel à la société Serupa, leur partenaire du premier jour, pour le choix de leurs bâtiments tunnels (pour une meilleure circulation d'air) dotés de toits verts, plus doux au regard. « Nous avons, d'une part, beaucoup réfléchi à l'intégration paysagère de nos bâtiments étant très soucieux de notre environnement. D'autre part, nous avons fait le choix d'ouvrir notre site





La pailleuse va permettre aux éleveurs de gagner du temps sur la mise en place de la litière après les vides sanitaires (une journée de gagner en temps de travail).

aux visiteurs en créant une salle de communication, afin de répondre à leurs questions et leur faire comprendre les normes de biosécurité, en leur permettant de visualiser ce qui se passe à l'intérieur d'un bâtiment d'élevage», explique Gilles Dumoulin. Les bâtiments sont complètement gérés par ordinateur (AviTouch, Tuffigo-Rapidex), ce qui permet aux éleveurs de ne pas trop intervenir dans les réglages, jugés très chronophages. Le gain de temps est ainsi utilisé à l'intérieur des salles avec les volailles afin de réagir plus rapidement aux symptômes rencontrés.

DEUX CHAUDIÈRES À BIOMASSE

« Le projet comprend aussi la mise en place d'une énergie renouvelable qui se substitue au gaz. Nous avons pris contact avec la société Isonat pour l'installation de deux chaudières à biomasse (*miscanthus*), d'une puissance de 500 kWatt chacune, pour chauffer l'ensemble du site d'élevage. Nous voulions également être auto-producteurs de notre énergie. La société Novabiom nous a conseillés pour planter notre *miscanthus* sur une superficie de 8 ha, réputé être une des meilleures litières et un combustible qui dégage 1,5 fois plus d'énergie que le bois à la combustion. En fait, c'est une parfaite alchimie entre notre volonté d'être auto-producteur de l'énergie et une qualité de litière irréprochable », argumente Baptiste Dumoulin. Les échanges de fluides se font grâce à des raccordements entre les bâtiments. Les aérothermes dans les salles permettent d'obtenir une bonne chaleur sans dégager de CO₂ (une combustion par l'eau chaude ne dégage pas de CO₂).

Les éleveurs ont également prévu 3 % de lumière naturelle dans les bâtiments pour travailler dans un cadre très lumineux (respect des normes actuelles). L'ambiance dans les salles est ainsi améliorée favorisant le bien-être des animaux.

UNE AIDE PCAE DE 150 000 €

« Nous allons produire dans ces bâtiments des poulets dits « standards » décriés par beaucoup d'associations. Nous les invitons à venir voir les moyens que nous avons mis en place pour leur bien-être! », ajoute Gilles Dumoulin.

Le projet a nécessité un investissement d'1 million 600 000 € financé conjointement par le Crédit Agricole Centre-Est et le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes. Les éleveurs ont pu également bénéficier d'une aide du PCAE de 150 000 €. « C'est le plus gros site d'élevage de la région avec un chauffage au *miscanthus* et un plan de rendement entre 3 et 5 ans. Le chauffage va permettre des économies de gaz (d'autant plus que le prix de ce dernier va augmenter de 50 % dans les 3 ans), soit 50 000 € de gaz/an. Le retour sur investissement de la chaudière se situe entre 7 et 9 ans (sur l'ancien prix du gaz). Il existe peu de retours sur investissement aussi rapides en agriculture! », souligne Baptiste.

Par ailleurs, les éleveurs se sont équipés d'un épandeur pour les fumiers (Chevance) doté d'un tablier puissant qui permet d'avoir une très grande régularité d'épandage et de faire des apports de compost sur des cultures. Les fumiers seront repris par un jeune agriculteur dans sa progression en bio. ●

EXTRAIT DE

Filières Avicoles

N° 828 - MARS 2019